

## Elfte Sitzung – Onzième séance

Dienstag, 18. Juni 1996

Mardi 18 juin 1996

08.00 h

Vorsitz – Présidence: Leuba Jean-François (L, VD)

96.033

### Fipoi. Finanzhilfen

### Fipoi. Aides financières

*Fortsetzung – Suite*

Siehe Seite 889 hier vor – Voir page 889 ci-devant

**Gatient** Brigitta (V, GR): Im Namen der Mehrheit der SVP-Fraktion beantrage ich Ihnen, auf die beiden Bundesbeschlüsse einzutreten und diesen zuzustimmen.

Genf ist seit über einem Jahrhundert Sitz internationaler Organisationen und Konferenzen. Dass diese Rolle Genfs eine wichtige Basis der Schweizer Aussenpolitik ist, die es zu erhalten gilt, ist wohl unbestritten.

Nicht zuletzt dank ihrer Unabhängigkeit und Neutralität ist die Schweiz insbesondere nach dem Ersten Weltkrieg zu einem eigentlichen Zentrum zwischenstaatlicher Zusammenarbeit und zu einem Ort der internationalen Begegnung geworden. Die politischen Rahmenbedingungen waren in der Tat über Jahrzehnte hinweg derart, dass die internationalen Organisationen und ihre Mitgliedstaaten, die sich regelmäßig für Genf als Sitz aussprachen, über die hohen Kosten hinwegsehen konnten.

Seit dem Ende des kalten Krieges hat sich nun aber die Situation wesentlich verändert. Ein ausgeprägtes Kostenbewusstsein und die Kostenfrage überhaupt sind für die Sitzwahl immer mehr zum entscheidenden Kriterium geworden. Seit sich Anfang der neunziger Jahre auch andere Städte als Konferenz- und Verwaltungszentren anbieten – und dies mit meist vorteilhafteren Konditionen –, gibt uns nichts die Gewissheit, dass der jetzige Besitzstand Genfs auch in Zukunft gewahrt werden kann. Der Sitz einer neu geschaffenen internationalen Organisation fällt Genf keineswegs mehr wie früher, abwechslungsweise mit New York und Wien, praktisch automatisch zu; vielmehr vergrössert sich die Zahl der potentiellen Sitzstandorte; wir müssen leider sogar damit rechnen, dass eines Tages eine der grossen internationalen Organisationen Genf verlässt.

Dass dies ein Verlust wäre, der für die Schweiz und für Genf im besonderen gravierende Konsequenzen hätte, muss mit aller Deutlichkeit festgestellt werden.

So erlangt einerseits die Rolle Genfs als Zentrum unserer Bindungen und Zusammenarbeit mit anderen Ländern eine immer grössere Bedeutung. Gerade wegen der Nichtmitgliedschaft unseres Landes bei bestimmten, für die internationale oder regionale Zusammenarbeit wichtigen Organisationen, zu einem Zeitpunkt, in welchem die Schweiz nur über einen Beobachterstatus bei den Vereinten Nationen verfügt und ihren Weg bezüglich der europäischen Integration sucht, bekommt diese Funktion und Rolle eine ganz neue, wichtige Dimension.

Die Problematik wird noch verschärft durch die wirtschaftlichen Konsequenzen, die ein Abwandern internationaler Organisationen bewirken würde. Der internationale Sektor beschäftigt in Genf rund 27 500 Personen, und die internationalen Organisationen haben einen Anteil von rund 2 Milliarden

Franken am schweizerischen Konsum. Es wäre unverantwortlich, in einer der schweizerischen Regionen, welche einen sehr hohen Anteil an Arbeitslosigkeit aufweist, einen derart schwerwiegenden Einbruch und Verlust zu riskieren.

Die SVP ist deshalb davon überzeugt, dass die Schweiz alles daran setzen muss, Genf als Zentrum wichtiger Verhandlungen zu erhalten. Dies – neben den dargelegten wirtschaftlichen Gründen – vor allem auch, weil die Schweiz auf diese Weise einen nützlichen Beitrag zum Funktionieren der internationalen Zusammenarbeit, zur Völkerverständigung und zur friedlichen Konfliktlösung leisten kann. Die Anwesenheit internationaler Organisationen ist zudem auch ein wichtiger Faktor für die Art und Weise, wie unser Land in dieser Welt wahrgenommen und gewertet wird.

Die vom Bundesrat eingesetzte Arbeitsgruppe hat in Würdigung all dessen die Verringerung der finanziellen Lasten der internationalen Organisationen im Immobilienbereich als vorrangiges Ziel zur Besitzstandswahrung des internationalen Genf definiert. Die mit dem Sitz unmittelbar in Zusammenhang stehenden Betriebs- und Unterhaltskosten, aber auch die Miete und Amortisation von Fremdkapital zur Finanzierung der Gebäude machen im Vergleich zu den Lohnkosten zwar nur einen Bruchteil des Verwaltungsaufwands einer internationalen Organisation aus. Dennoch werfen die Mitgliedstaaten in vielen Organisationen ihr Augenmerk immer stärker auf diese Komponente des Verwaltungsbudgets. Die Finanzkrise des Uno-Systems wie auch der Mitgliedsländer der einzelnen Organisationen der Vereinten Nationen führen nämlich dazu, dass immer mehr nach Möglichkeiten gesucht wird, die Verwaltungsausgaben zu beschränken. Das ist unvermeidlich und verständlich.

Die SVP unterstützt die in diesem Zusammenhang vorgeschlagene zinslose Gewährung der Fipoi-Darlehen und hält diese Senkung der Aufwendungen im Immobilienbereich für die internationalen Organisationen für ein geeignetes Mittel, um allfällige Umzugsabsichten zu entschärfen. Vergleicht man den dafür nötigen Beitrag von 167 Millionen Franken oder den jährlichen Einnahmenverlust von 10 Millionen Franken in den nächsten zwanzig Jahren mit den für Genf und die Schweiz direkt und indirekt resultierenden Vorteilen, ist dieser Aufwand sicher gerechtfertigt und die Bilanz ohne Zweifel positiv.

Die Darlehensgewährung kann schliesslich für die internationale Gemeinschaft durchaus auch Signalcharakter haben, ist sie doch Beweis unserer Solidarität mit der Staatsgemeinschaft. Sie erlaubt es der Schweiz, den internationalen Organisationen in Genf auch in den nächsten Jahren attraktive Rahmenbedingungen bereitzustellen. Und Stadt und Kanton Genf dürfen und sollen bei dieser Gelegenheit einmal mehr vernehmen, wie sehr Parlament und Land die Kraft und Ausstrahlung der Genfer Internationalität im Landesinteresse und die gleichwohl lebendige eidgenössische Verbundenheit zu schätzen wissen.

Im Namen der Mehrheit der SVP-Fraktion bitte ich Sie, den vorliegenden Bundesbeschlüssen zuzustimmen.

**Eggly** Jacques-Simon (L, GE): Les deux messages à l'avantage de la Fipoi s'inscrivent évidemment dans un nouveau contexte international et financier. Il n'y a aucun doute qu'aujourd'hui la place internationale de Genève est livrée et confrontée à une concurrence extrêmement vive entre plusieurs pays, entre plusieurs villes, pour attirer les organisations internationales. Question d'avantages économiques, mais aussi et surtout, question de prestige et d'avantages politiques.

On a vu les effets de cette concurrence avec la bataille pour l'établissement du siège de l'Organisation mondiale du commerce. Il en a fallu des efforts, de la part de la Confédération et de votre département, Monsieur le Conseiller fédéral – ce dont nous vous sommes reconnaissants –, mais aussi des efforts de la part du gouvernement genevois et de diverses personnalités et organisations qui l'assistaient! On a aussi vu qu'il pouvait y avoir des difficultés et des échecs. Souvenez-vous que le secrétariat permanent de la convention sur les limitations des armes chimiques ne s'est pas établi à Genève.



Monsieur Moser, les données politiques ont aussi changé. Vous vous êtes référé à l'argument de la neutralité, comme s'il avait, aujourd'hui, autant de poids qu'hier pour l'établissement des organisations internationales à Genève. Mais, parlez avec les milieux internationaux, et vous vous rendrez compte que ce qui était vrai il y a vingt ans n'est pas faux, mais n'est plus du tout aussi vrai aujourd'hui. La Suisse est indiscutablement moins unique, et le fait qu'on la choisisse est évidemment beaucoup moins clair qu'hier. Le fait que la Suisse n'est pas dans l'ONU, le fait que des pays du tiers monde ont envie qu'il y ait des organisations internationales chez eux, le fait que la vie soit chère en Suisse et à Genève, que le franc soit élevé, autant d'arguments qui rendent la tâche plus difficile. Genève et la Suisse gardent des atouts, mais encore faut-il les faire valoir et atténuer les inconvénients. Donc, si l'on veut que Genève reste vraiment la cité internationale, il faut se battre.

J'aimerais insister aussi sur un autre fait. On dit: «Genève, Genève», mais il ne s'agit pas que de Genève, il s'agit de la Suisse. C'est une collaboration entre la Confédération et la République et Canton de Genève; d'ailleurs, le canton s'engage aussi. J'ai entendu en commission des gens dire à mi-voix que, finalement, Genève profite beaucoup de ses organisations internationales. Il faut quand même savoir qu'elle fait aussi ce qu'elle doit. La part de Genève à cette affaire, c'est la mise à disposition de terrains, le fait qu'elle ne préleve pas d'impôts sur les fonctionnaires internationaux, toutes sortes d'avantages, de disponibilités, dont elle est coutumière à l'égard des milieux internationaux.

Il faut se battre, mais intelligemment, et il est bon que le groupe Kellenberger élabore, en collaboration avec les milieux internationaux, mais surtout avec les autorités genevoises, une stratégie pour rendre la place internationale de Genève attrayante. Diverses mesures ont été prises, notamment la mise à disposition de locaux pour les pays qui n'auraient pas les moyens de s'en procurer et de tout un appareil pour les missions diplomatiques.

Je dirai à M. Moser, ainsi qu'à quelques autres, qu'on est d'accord: il ne s'agit pas d'entrer en matière sur tous ces crédits en faveur de la Fipoi sans esprit critique. Il faut aussi que le Groupe des constructions regarde de plus près la question des constructions et des devis établis pour les bâtiments. Nous sommes tout à fait d'accord aussi que la Confédération, par le Groupe des constructions, mais aussi en collaboration avec le canton de Genève, examine peut-être de plus près l'organisation même de la Fipoi. S'il devait y avoir des problèmes de personnes dans la gestion de la Fipoi, qu'on le dise, qu'on en tire les conséquences, nous n'y sommes absolument pas opposés. Mais qu'on ne remette pas en cause le principe, la structure fondamentale et une politique d'amélioration concurrentielle de l'offre. Compte tenu de la concurrence, je dirai que ces prêts sans intérêts, c'est un minimum que la Confédération se doit d'assumer.

Encore une fois, Monsieur Moser et vous qui partagez son avis, Genève n'est pas la danseuse nue de la Suisse, qu'on délaisserait soudain faute d'argent. Genève, c'est le cœur, c'est l'élément central de la politique étrangère de la Confédération. Ce n'est pas du chantage que de l'affirmer, il ne s'agit pas d'un cadeau pour les organisations internationales ou pour le canton de Genève, il s'agit d'un engagement fondamental de politique étrangère pour la Suisse, et d'un engagement fondamental de la Suisse dans le monde.

**Le président:** A cause d'une panne du système d'amplification, je vous propose d'interrompre la séance pendant quelques minutes.

*Die Sitzung wird von 08.15 bis 08.30 Uhr unterbrochen  
La séance est interrompue de 08 h 15 à 08 h 30*

**Tschopp Peter (R, GE):** A un moment où rien ne va du côté de la Fipoi, en tout cas aux yeux de certains, une chose est certaine: cette panne de micro n'est pas due à cette institution!

Le groupe radical-démocratique soutient les propositions faites en matière d'amélioration de la position concurrentielle de la place internationale de Genève. Comme l'ont très bien expliqué les deux rapporteurs, il s'agit de tendre vers la gratuité, à terme, des immeubles mis à disposition de la cause noble que Genève a l'honneur de défendre dans ce monde, celle de la paix.

Le groupe radical-démocratique ne fait pas ces concessions dans l'enthousiasme. Il reconnaît simplement la nécessité qui a été soulignée par mes deux prédécesseurs à cette tribune: il y a aujourd'hui, vu la situation concurrentielle sur le marché des métropoles internationales, une nécessité d'alléger la charge immobilière des organisations internationales, charge immobilière qui vient s'ajouter aux autres charges dans cet îlot de haut prix qu'est la Suisse. Cet ajout s'opère à un moment où les difficultés financières qui touchent l'ensemble des organisations internationales, ONU en tête, sont graves.

Des années durant, nous avons pu jouer le confort: les organisations internationales, gouvernementales ou non, faisaient littéralement la queue à Genève. On se faisait quelques frissons avec la concurrence de Vienne, mais on avait un quasi-monopole à l'abri de la guerre froide.

Tout est changé maintenant. Il y a, comme je l'ai dit, une concurrence féroce: Bonn est déterminée à devenir un site international pour maintenir une position en vue, face à la concurrence de Berlin; Vienne est sur les rangs, La Haye, qui nous a pris l'organisation qui surveille le désarmement chimique – premier grand départ –, Prague, Tokyo puisque l'Orient et l'Extrême-Orient existent aussi, Sydney, pour ne citer que quelques exemples.

Au plan intérieur, vous l'avez vu, nous nous heurtons à deux objections.

1. C'est le rêve isolationniste, c'est une Suisse géostationnaire qui contemple le monde; c'est la Suisse du repli; évidemment, dans cette stratégie-là, Genève fait tache, puisque c'est notre fenêtre sur le monde.

2. Il y a aussi des esprits chagrin, M. Eggy y a fait allusion, qui trouvent que ce soutien aux institutions internationales est une subvention déguisée pour Genève, un débat que l'on a aussi dans un tout autre domaine, celui des caisses-maladie. Le groupe radical-démocratique refuse la stratégie de l'isolationnisme, mais refuse aussi cette argumentation du bénéfice indu, car, cela a été souligné, Genève fait sa part. La région lémanique fait sa part puisque Genève ne s'arrête pas sur la Versoix en matière d'implantation des diplomates, diplomates qu'il faut accueillir, dont il faut s'occuper des enfants dans nos écoles; c'est d'ailleurs un atout très important pour notre rayonnement international, il faut les protéger.

Ces coûts sont importants, Genève fait manifestement sa part. Elle pouvait la faire sans trop quémander des subventions à Berne puisque, économiquement, Genève flambait. Depuis six ans, ça a beaucoup changé. Nous avons, vous le savez, des difficultés considérables pour couvrir toutes les charges qui sont les nôtres de par ce rayonnement international.

Le groupe radical-démocratique vous propose donc de voter ces deux pièces de législation qui nous sont soumises. Encore une fois, il le fait par réalisme et non pas dans l'enthousiasme, mais il est très sensible à un certain nombre de critiques fondées. Puisque la donne est nouvelle, il faudra bien, d'une manière ou d'une autre, rendre la Fipoi, qui est meilleure que sa réputation, encore plus efficace. Il faut entreprendre avec ténacité des recherches de solutions pour que l'on ne se fasse pas trop bousculer par ce groupe de pression des organisations internationales, et le récent gentlemen's agreement qui est intervenu entre Bonn et Berne est très certainement une bonne chose. Il n'y a pas de raison de faire plus que d'accueillir les organisations internationales. Il ne faut pas les dorer.

On vous demande donc de voter tout à l'heure par un oui résolu. On vous prie évidemment de rejeter la motion de non-entrée en matière Moser pour un ensemble de raisons.

Permettez-moi, à titre individuel, de dire à M. Moser que son discours de mercredi dernier m'a choqué, non pas par la cri-



tique de la Fipoi – vous êtes architecte, Monsieur Moser, vous savez mieux que moi de quoi vous parlez lorsque vous parlez immeubles –, mais par je dirais presque une sorte de haine dont vous vous êtes fait l'interprète à l'endroit des fonctionnaires internationaux. Je crois qu'il faut faire un tout petit peu attention. Je ne connais pas trop de palais, sinon le Palais des Nations. Les infrastructures que Genève et la Suisse, et la Fipoi, mettent à disposition des organisations internationales sont, dans l'ensemble, fonctionnelles et nous dépendons, au large de ce monde, autant des bons fonctionnaires internationaux, qui existent en nombre, que nous dépendons de nos fonctionnaires communaux, cantonaux et fédéraux. Il n'y a pas à avoir une attitude trop sévère à leur égard, uniquement pour étayer un discours et, surtout, la haine n'est pas de mise.

**Steinemann** Walter (F, SG): Die Fraktion der Freiheits-Partei unterstützt den Nichteintretensantrag Moser und ersucht Sie, das gleiche zu tun.

Einmal mehr sollen hier in diesem Saal neue Ausgaben von Hunderten von Millionen Steuerfranken abgesegnet werden, obwohl erst vor Tagen das Hohelied von rascher Haushaltssanierung durch Sparen gesungen wurde. Wenn der Bundesrat die Sanierung der Bundesfinanzen ernst nimmt, dann sind solche Vorlagen wirklich fehl am Platz. Es ist dem Bundesrat offenbar wichtiger, sich den finanziellen Problemen anderer Institutionen zu widmen. Ich zitiere dazu aus der Botschaft, Seite 15: «In einer Zeit, in der die internationalen Organisationen mit wichtigen Budgetkürzungen kämpfen müssen und die Konkurrenz zwischen verschiedenen Sitzstaaten lebhaft ist, erscheint es notwendig, die Aufnahmebedingungen für diese Organisationen noch zu verbessern, insbesondere indem ihre Betriebskosten gesenkt werden.» Kosten senken ja, aber für andere. Vorgesehen ist sogar, einen Bundesbeschluss rückwirkend auf den 1. Januar 1996 in Kraft zu setzen. Ich würde es angesichts dieser Denkweise sehr begrüßen, wenn auch beim Bund Sparübungen rückwirkend in Kraft gesetzt würden, aber das wird wohl kaum je geschehen. Ist diese Fipoi-Vorlage wirklich im Sinne der Schweizer Steuerzahlenden? Haben wir keine vergleichbaren Probleme in diesem Land, die ebenfalls dringend gelöst werden müssten? Tatsache ist hier: Die hart arbeitenden und noch steuerzahlenden Eidgenossen sollen mit A-fonds-perdu-Beiträgen diese sogenannten günstigen Voraussetzungen

für internationale Organisationen schaffen, damit diese über die Fipoi in Genf ihre Platzbedürfnisse möglichst kostengünstig bis gratis befriedigen können. Diese Sachlage erklären Sie, die Sie zustimmen, bitte ganz genau Ihren Wählern und allen unseren Mitbürgern, welche die neuesten Meldungen verkraften müssen, wonach die Krankenkassenprämien weiter steigen und die AHV in das grösste Desaster steuert. Sagen Sie bitte dem Volk, dass es künftig nicht mehr genüge, 10 Millionen Franken täglich aufzuwenden, um die Schuldzinsen unseres Staates zahlen zu können, und legen Sie dar, dass Sie weiterhin eine nicht finanzierbare, grössenwahnsinige, völlig unnötige und nie rentierende Neat bauen lassen wollen.

Ich nehme an, dass in bezug auf diese Ausgaben in dreistelliger Millionenhöhe wieder der Vergleich eines 45-Milliarden-Konzerns bemüht werden wird. Schon mehrmals habe ich dargelegt, dass unsere Bundesfinanzen mit einer solchen Einstellung zu den Staatsausgaben niemals ins Lot gebracht werden können. Immer wieder wird hier an diesem Pult von vielen Ratsmitgliedern richtigerweise die Sanierung der Bundesfinanzen als Basis für einen Wirtschaftsaufschwung beschworen. Nur, ernst kann es vielen von Ihnen dabei nicht sein, wenn Sie immer wieder gewillt sind, neuen – wie beispielsweise diesen unnötigen – Ausgaben zuzustimmen. Diese Hunderte von Millionen Franken sind nichts anderes als neue Subventionen, obwohl der Bund allein 1995 zusätzlich 800 Millionen Franken an Subventionen übers Land verteilt hat, mehr noch als 1994 bei insgesamt 22,9 Milliarden Franken.

Auch Finanzminister Villiger hat kein konkretes Sparziel, ist doch für 1996 gar eine Rekordzunahme bei den Subventio-

nen um 2 Milliarden Franken auf 25 Milliarden Franken budgetiert. Ganz genau diese Finanzhilfen und Abgeltungen laufen aus dem Ruder. So kann und darf es nicht weitergehen. Ist es wirklich die Aufgabe der Schweizer Steuerzahler, nebst Riesenengagements in der Osthilfe, in der Entwicklungshilfe, in der Flüchtlingshilfe, bei den Asylaufwendungen, den Güten Diensten und wie die Titel alle heissen, auch noch den internationalen Organisationen finanziell zu helfen, damit diese ihre Betriebskosten senken können? Das, Herr Tschopp, hat gar nichts mit Einigung, Isolation oder Hass zu tun, bitte nehmen Sie das zur Kenntnis.

Der Bundesrat schreibt in der Botschaft nämlich selber, dass er sich der Tatsache bewusst sei, dass auch mit diesen Massnahmen in dreistelliger Millionenhöhe zu Lasten der Schweizer Steuerzahler der Abzug gewisser jetzt in Genf domizlierter Verwaltungsabteilungen der Vereinten Nationen dennoch nicht vermieden werden könnte und wir uns darauf gefasst machen müssten, dass sie Genf eines Tages trotzdem verlassen würden, um sich andernorts niederzulassen. Weiter: Diese für unser Volk kostspieligen Massnahmen dürften nicht überbewertet werden, schreibt der Bundesrat; die mit der Beherbergung dieser Organisationen verbundenen Kosten bildeten bei weitem nicht den wichtigsten Posten innerhalb der Verwaltungsbudgets dieser Organisationen. Wozu also sollen denn diese riesigen Summen, ohne Wert schöpfung übrigens, fehlinvestiert werden?

Ich ersuche Sie sehr: Machen Sie endlich Ernst mit Sparen, und treten Sie auf dieses Geschäft nicht ein.

**Le président:** Le groupe Adl/PEP communique qu'il soutient le projet.

**Deiss** Joseph (C, FR): Le groupe démocrate-chrétien approuve l'arrêté fédéral concernant les aides financières à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (Fipoi). A ceux qui, comme M. Moser, ne voient le rôle international de notre pays que par le petit bout de la lorgnette et qui se complaissent dans une vocation provinciale et isolationniste, il dit que la Genève internationale concerne le pays tout entier. C'est un instrument de notre politique extérieure sans lequel la Suisse se retrouverait dans la rase campagne de la diplomatie.

Il y a d'abord l'argument politique. Il est fondamental de garantir l'attrait de la place de Genève pour le maintien des organisations internationales qui s'y trouvent. Il est bien connu que la concurrence en la matière est considérable. Même avec les propositions contenues dans les deux arrêtés, à savoir le renoncement à un intérêt de 3 pour cent et l'uniformisation à 50 ans de la durée de remboursement, Genève n'atteindra pas le niveau des facilités offertes ailleurs où, très souvent, les locaux sont mis à disposition gratuitement. A Genève, ceux-ci continueront à être loués, à des conditions avantageuses, il est vrai. Il y a ensuite l'argument financier. Là, le groupe démocrate-chrétien souhaite que l'on ne fasse pas une salade avec les chiffres et que l'on ne monte pas en épingle des montants globaux et hypothétiques. Ce qui est connu à l'heure actuelle, c'est que la Confédération a prêté 669 millions de francs, là-dessus, a accordé des dons pour 126 millions de francs et qu'il y a eu, on le tait le plus souvent dans ce débat, sur les 28 dernières années, 377 millions de francs de remboursement. La dette actuelle est de 238 millions de francs, ce qui signifie, à raison de 3 pour cent, un intérêt de 7 millions à 10 millions de francs par année. De plus, il faut souligner que toute autre charge fondée sur de nouveaux prêts sera, au préalable, l'objet d'un arrêté spécial dans chaque cas. Dès lors, l'impact financier ne peut constituer un argument de réserve.

Enfin, il y a aussi l'argument économique. Sans en faire l'argument principal, il faut reconnaître là aussi que les retombées sont importantes et touchent, au-delà de Genève, tout le pays. C'est pourquoi le groupe démocrate-chrétien soutient la bataille que mènent le Conseil fédéral et Genève pour maintenir le rôle international de cette cité.



**Maitre Jean-Philippe (C, GE):** M. Moser propose de ne pas entrer en matière et étaye cette proposition par une argumentation dont nous commençons à avoir un peu l'habitude dans ce type de débat. Je dirais qu'il s'agit d'une argumentation en forme d'écran de fumée, en forme de prétexte. Cela a été à nouveau relayé par M. Steinemann.

En réalité, sous prétexte d'arguments, de nature technique notamment, je crois que, fondamentalement, M. Moser est contre la présence des organisations internationales sur le sol de notre pays. Ce serait plus clair de le dire non moins clairement.

Or, les organisations internationales sont un aspect essentiel, dans leur présence en Suisse, de la politique extérieure de notre pays. De cette manière-là, notamment, la Suisse est en contact avec des organisations multilatérales, et, dans notre situation actuelle, nous ne pouvons pas faire l'économie de ce type de contacts. Pour notre pays, les organisations internationales présentes sur le sol helvétique ne sont rien d'autre qu'un instrument d'ouverture.

Les autres Etats se sont bien rendu compte de l'intérêt d'avoir sur leur propre territoire des organisations internationales. C'est la raison pour laquelle une concurrence extrêmement féroce s'est développée. Aujourd'hui, notre pays se trouve dans cette situation tout à fait claire et qui, pour lui, est nouvelle: la Suisse ne peut plus obtenir des organisations internationales sur son territoire, pire encore, ne peut plus assurer simplement le maintien de ces organisations sur notre sol, simplement parce que nous les désirons. Il faut se battre, il faut mettre à disposition de nouveaux instruments, et c'est précisément l'un des objectifs de l'arrêté fédéral qui vous est soumis.

Ces nouveaux instruments ont fait l'objet d'une concertation entre, notamment, le Département fédéral des affaires étrangères représentant la Confédération et le canton de Genève. Je voudrais dire ici, en tant que membre du gouvernement de ce canton, combien nous apprécions cette coopération, cette concertation, que je n'hésite pas à qualifier d'exemplaire. L'imagination de M. Moser a probablement atteint son paroxysme lorsque, prétexte après prétexte, il est venu nous dire qu'en définitive, Genève devrait quand même assurer, si je l'ai bien compris, une partie des frais qui découlent de la présence des organisations internationales sur son territoire. Qu'il me soit simplement permis de vous dire ceci: la présence des organisations internationales à Genève se fait, comme vous le savez, de différentes manières, et notamment au travers de la Fipoi. La Fipoi bénéficie, pour son activité, de prêts de la Confédération et de terrains que le canton de Genève a acquis et qui sont remis à disposition des organisations internationales, soit directement, soit précisément via cette fondation qu'est la Fipoi. Je puis vous dire, car j'ai encore vérifié les chiffres ce matin en téléphonant au collaborateur concerné du Département des finances du canton de Genève, que la rente foncière à laquelle le canton de Genève renonce, et qu'il pourrait légitimement tirer en actualisant leur valeur de la totalité des terrains qu'il a acquis au fil des ans et mis à disposition des organisations internationales, ne représente pas moins que l'équivalent de 100 millions de francs par année. Voilà une contribution du canton de Genève, et je me limite à celle-là parce qu'on pourrait en signaler d'autres.

Il est donc tout à fait erroné de venir dire ici que le canton de Genève «devrait» faire un effort. Il fait un effort considérable, il est fier de le faire parce qu'il sert les intérêts de notre pays, et j'observe qu'il s'agit ici de l'effort d'un canton pour une tâche nationale. Je ne suis pas convaincu que tous les cantons en font autant.

Voilà les raisons pour lesquelles il est nécessaire d'accepter les nouveaux instruments que la Confédération met à disposition, de voter en conséquence l'arrêté fédéral qui vous est proposé, et de refuser la proposition Moser de nonentrée en matière.

**Moser René (F, AG):** Sie haben nun vier «Röstigrabenkonstrukteure» in Folge gehört, die hier Behauptungen aufstellen, ich hätte dies und jenes gesagt.

Tatsache ist – ich beginne von hinten –, dass ich nie etwas gegen internationale Organisationen gesagt habe. Meine Vorstellungskräfte sind noch gut genug, um zu sehen, was sich in Genf abspielt. Wir brauchen keine Vorwände; ich habe Argumente ins Feld geführt, und zwar in erster Linie solche von der Kostenseite her. Wenn Herr Deiss behauptet, ich hätte einen Zahlensalat angerichtet, dann ist es so, dass er seine Aufgaben nicht gelöst hat. Herr Deiss, Sie haben das Budget 1995 offensichtlich nicht in Betracht gezogen. Darin stehen die weiteren Zahlen; jetzt können Sie nachrechnen. Herr Tschopp sagt, es sei von Isolation die Rede gewesen. Ich habe nichts von Isolation gesagt, ich habe kein Wort davon gesagt, dass wir aus Genf ausziehen sollten. Ich habe keinen Hass; wenn ich hier etwas vortrage, habe ich vielleicht Temperament. Ich trage es so vor, dass das Volk es versteht – im Gegensatz zu dem, was jetzt von Ihnen gesagt wurde.

**Meyer Theo (S, BL):** Ich spreche für die SP-Fraktion, ebenfalls aber als Präsident der Kommission für öffentliche Gebäude (KöB). Nachdem das Problem von Genf jetzt bereits von mehreren Rednern im Detail diskutiert worden ist, möchte ich mich vor allem zum Rückweisungsantrag Moser äussern: Die Vorlage beinhaltet ein sehr grundsätzliches Problem. Was kann der Bund tun, was muss der Bund tun, um die wichtigsten internationalen Organisationen in Genf zu halten und allenfalls zusätzliche zu bekommen? Die Antwort aus heutiger Sicht sehen Sie in der Vorlage.

Herr Moser bekämpft diese Vorlage wegen seines Misstrauens gegenüber der Fipoi, das ich bis zu einem gewissen Grade teile, und wegen einer «abverheiten» Fassade.

Ich glaube aber, dass sich hinter dieser Ablehnung auch eine Abneigung gegenüber der Uno und den anderen internationalen Organisationen verbirgt. Das heißt, er schlägt den Sack und meint den Esel. Es kommt mir so vor, wie wenn jemand einen Furunkel am Fuß hat und deswegen das ganze Bein amputieren will. Herr Moser hat mit der Fassade recht; schliesslich habe ich mit meinen kritischen Fragen all dies herausgebracht, während er vornehm geschwiegen hat. Die KöB hat aber auch von der Außenpolitischen Kommission den Auftrag erhalten, sich die Struktur der Fipoi genauer anzusehen und, wenn nötig, Änderungsvorschläge zu machen. Bei meinen Vorbereitungen für diese Aufgabe habe ich bereits herausgefunden, dass man im Finanzdepartement das Flüchtlingsgebäude als ein Beispiel für einen Bauablauf ansieht, wie er nicht mehr passieren darf.

Diese Kritik war also berechtigt. Man hat mir neue Organisationsstrukturen gezeigt, die bereits in Kraft sind; man hat also die Konsequenzen gezogen. Der Furunkel ist aufgeschnitten, die KöB ist daran, die Heilung zu beobachten und zu kontrollieren. Deswegen aber das Bein zu amputieren wäre unsinnig.

Diese Vorlage ist für Genf wichtig, längerfristig lebenswichtig. Wenn heute, nach Beendigung des kalten Krieges, unsere Neutralität nicht mehr den gleichen Stellenwert für andere Länder hat, so können wir dies nur konstatieren, aber wenig beeinflussen. Ausländische Staaten werden sich ohnehin nicht um unsere Meinung kümmern, sondern gemäss ihren Interessen handeln. Die internationale Situation nach Beendigung des kalten Krieges ist gewissermassen dereguliert. Wir haben den Sondervorteil der Neutralität nicht mehr, es herrscht Konkurrenz. Dafür müsste die Auto-Partei eigentlich Verständnis aufbringen.

Wenn uns die Rolle, die Genf international spielt, ein Anliegen ist – und ich meine, diese Rolle Genfs sei ein wesentlicher Bestandteil unserer Außenpolitik –, so stimmen Sie der Vorlage zu und lehnen den Nichteintretensantrag Moser ab.

**Le président:** J'ai le plaisir de saluer aujourd'hui l'anniversaire de deux de nos collègues: M. Imhof et M. Maitre. (*Applaudissements*)

**Zapfl Rosmarie (C, ZH), Berichterstatterin:** Ich danke Ihnen für die engagierte Diskussion. Wenn wir heute über diese beiden Bundesbeschlüsse entscheiden, so sind das Weichen-

stellungen für die Zukunft. Wir haben heute zu entscheiden, wie die Zukunft Genfs aussehen soll. Die Frage ist die: Wollen wir den Preis bezahlen, dass Genf das bleibt, was es ist? Ich möchte kurz auf einige Voten eingehen:

Herr Steinemann, wir alle wissen, dass in unserem Land grosse Probleme zu lösen sind – z. B. Sozialversicherungen und Neat. Es können Lösungen gefunden werden, wenn wir gemeinsam einen Weg finden wollen.

Herr Moser, ich verstehe Sie, was Ihr Unbehagen gegenüber Baufragen, gegenüber Neubauten, die mit zu grosser Kelle angerichtet worden sind, anbelangt. Wir haben es von Herrn Meyer Theo gehört: Das ist Vergangenheit, und wir wollen mithelfen, dass es Vergangenheit bleibt. Wir wollen der Fipoi mit diesen Beschlüssen neue Grundlagen geben.

Wir haben in der Kommission auch Auskünfte dazu verlangt. Wir wollten wissen, ob mit den angestrebten Mitteln eine Verbesserung dieser Situation erreicht werden kann. Ich versichere Ihnen, dass auch die internationalen Organisationen genau wissen, dass die Bedürfnisse und die Finanzierung ihrer Bauten vom Gastland Schweiz sehr genau abgeklärt werden. Es wurde in der Kommission auch diskutiert, wie geschickt es ist, dass die Schweiz auf einen Verhandlungsspielraum verzichtet. Frau Gadiant hat es gesagt: Die Wettbewerbssituation besteht, und das ist eine Tatsache. Die heutige Politik kann nicht fortgesetzt werden, wenn wir nicht die Stellung Genfs in Frage stellen wollen. Die Zukunft Genfs hat einen sehr grossen Stellenwert, auch für die Aussenpolitik der Schweiz.

Österreich hat z. B. das Uno-Gebäude zum Symbolpreis von einem Schilling zur Verfügung gestellt, und das in Wien. Die Gebäude des Internationalen Gerichtshofes wurden von der niederländischen Regierung finanziert und der Uno gratis zur Verfügung gestellt.

Ich denke, es grenzt an ein Wunder, dass wir mit unserer Finanzierungspolitik so viel erreicht haben. Nun ist jedoch der Zeitpunkt gekommen, um diese Korrekturen anzubringen. Ich wiederhole, was ich schon letzte Woche gesagt habe: Es ist wichtig, dass die Zuständigkeit des Parlaments im Zusammenhang mit neuen Krediten nach wie vor gegeben ist. Das Parlament könnte einschreiten, wenn ein Vorschlag zu weit gehen würde.

Ich empfehle Ihnen deshalb im Namen der Kommission, auf diese Beschlussentwürfe einzutreten.

**Ruffy Victor** (S, VD), rapporteur: J'aimerais dire deux mots encore à MM. Moser et Steinemann.

Monsieur Moser, il y a, dans vos propos, des remarques qui sont pertinentes, et il y en a d'autres qui ne le sont pas. Commençons avec celles qui ne le sont pas.

Vous vous en êtes pris au statut des fonctionnaires internationaux. Vous pouvez être d'accord ou pas avec les priviléges qui leur sont accordés, mais si vous voulez les remettre en question, ça n'est pas dans le cadre de ces deux arrêtés qu'il faut le faire, c'est une révision de la convention de Vienne qui fixe au fond le cadre des priviléges accordés aux fonctionnaires internationaux. C'est tout à fait votre droit, et c'est sur ce plan-là qu'il faut peut-être intervenir si vous estimez que les citoyens et les citoyennes ne sont plus sur un pied d'égalité avec cette catégorie d'habitants.

L'autre remarque non pertinente que vous avez faite concerne les efforts que font la ville et le canton de Genève ainsi que les régions qui entourent Genève. A l'évidence – je ne reviens pas sur les chiffres avancés par M. Maitre, conseiller d'Etat du Canton de Genève –, il y a un certain nombre de collectivités publiques qui font un effort manifeste pour offrir un accueil de qualité à ces fonctionnaires internationaux. A cet égard, on peut dire que les efforts sont partagés entre les différents niveaux institutionnels de notre pays dans cette politique d'accueil.

En ce qui concerne vos remarques pertinentes, maintenant, c'est vrai, et M. Meyer Theo l'a souligné, vous avez mis l'accent sur un cas qui pose problème: c'est celui du bâtiment du HCR.

On en a discuté en commission. On a décidé que la Commission des constructions publiques allait suivre le dossier, allait

faire un examen approfondi et un rapport pour savoir quelles sont les choses à corriger dans la procédure qu'adopte en général la Fipoi. Et en plus, je l'ai dit au début, nous sommes prêts à retourner à Genève, nous le ferons – vous irez peut-être de nouveau au Sri Lanka, mais c'est votre choix –, nous retournerons à Genève pour examiner la planification des organisations internationales et, surtout, les instruments de planification à disposition de la Fipoi. A cet égard, véritablement, nous sommes d'accord pour dire qu'il y a encore un effort et un examen attentif à faire.

Ceci étant dit et malgré ces remarques, Monsieur Moser, la commission a été unanime, avec une abstention, à accepter ces deux arrêtés, et je vous inviterai donc à entrer en matière. Je dirai encore une chose à M. Steinemann. Monsieur Steinemann, lorsqu'il y a un soutien de la Confédération qui a une portée régionale, intercantonale, dans une région de la Suisse, je ne me permets pas de venir à cette tribune pour parler au nom des contribuables de la Suisse pour remettre en question la mesure de soutien proposée, parce que si on commence à le faire systématiquement, on détruit complètement le tissu de solidarité. Or, en l'occurrence, Monsieur Steinemann, vous avez mis en question un effort qui porte sur 10 millions de francs annuellement, pendant une période de quinze à vingt ans, 10 millions de francs de la part de la Confédération, un abandon de rentrées, pour une région, on l'a dit, qui dépasse de loin le cadre cantonal de Genève. Et les chiffres sont parlants, Monsieur Steinemann, si on veut parler chiffres et économie régionale.

Les salaires versés aux fonctionnaires des organisations internationales s'élèvent à 1,6 milliard de francs par année. C'est plus du 10 pour cent de la masse salariale du canton de Genève. Les organisations internationales, à Genève, ont 7500 jours de réunions par année. Calculez les retombées supplémentaires dues aux dépenses que font les fonctionnaires qui se rendent à Genève régulièrement pour des séances organisées dans cette ville.

Et encore une fois, Monsieur Steinemann, ne mettez pas dans la balance, en accentuant leur poids, les aides que nous apportons aux organisations internationales, à l'ONU particulièrement. Le bilan est massivement positif pour la Suisse. Et nous payons à l'ONU une somme inférieure à celle que nous paierions si nous étions membre à part entière. Alors s'il vous plaît, si vous mettez en question le soutien que propose le Conseil fédéral, qui a été massivement approuvé par les membres de la commission, véritablement, vous portez un coup très fort, très grave, au point de vue économique, à une région qui est déjà très éprouvée.

Je vous invite, bien entendu, à repousser la proposition Moser.

**Cotti Flavio**, conseiller fédéral: L'intervention de M. Moser, en particulier, permet de transformer ce qui serait une question d'importance relativement modeste en une discussion qui va bien au-delà du contenu du message. Elle touche à certains principes de politique étrangère de telle manière que le vote que vous allez exprimer dans quelques minutes va représenter aussi une évaluation et une manifestation de confiance ou de méfiance par rapport à cette même politique étrangère.

De cette politique étrangère, naturellement il serait loisible, Monsieur Moser, d'en nier tous les avantages pour notre pays, comme cela a été fait par un de vos collègues, qui signale combien le peuple suisse estime davantage les investissements faits en fonction de ces nécessités. Nécessités graves effectivement, qui touchent à certains aspects de notre Etat social et qui méritent toute notre préoccupation. Mais, en même temps, si l'hypothèse était celle-là, on devrait conclure qu'on se moque de notre politique étrangère, on pourrait imaginer que la Suisse pourrait se refermer simplement sur elle-même, et que donc ce que nous faisons dans nos relations à l'extérieur est un élément ornemental ou formel, et ne touche pas à nos intérêts. Or, il y a ici une vision diamétralement opposée entre vos thèses et celles – j'espère – de la majorité du Parlement.

Les engagements de la Suisse en matière de politique étrangère représentent une contribution, non seulement – je n'ai



pas voulu entrer dans les détails hier, lorsqu'une question avait été posée – dans l'intérêt de la paix dans le monde, mais aussi dans notre région. Cette paix est dans notre intérêt. Le fait d'une situation rendue finalement plus tranquille dans des régions proches des nôtres pourrait éviter à la Suisse bien des problèmes, même en matière de réfugiés etc., que nous avons aujourd'hui.

Je pars donc de l'hypothèse qu'il y a une vision différente en matière de politique étrangère. Il y a aussi certainement une vision différente quant au rôle de la Genève internationale dans le cadre de notre politique étrangère. Nous l'avons dit mille fois, je pense qu'il est inutile de le répéter: La Genève internationale est un élément prioritaire de notre politique étrangère. Elle représente un instrument unique dont nous disposons pour nos relations extérieures. La construction de la Genève internationale dans le cadre de plusieurs décennies, son épanouissement actuel, représentent un atout inégalable pour la Suisse. Je tiens à souligner ceci une fois encore, de manière absolument ferme et sans équivoque, afin que l'engagement ultérieur du Conseil fédéral pour la Genève internationale soit suffisamment compris.

La concurrence nouvelle à laquelle la Genève internationale est soumise est le témoignage meilleur de l'importance de notre ville internationale.

D'autres pays, qui n'avaient peut-être pas suffisamment pris conscience de ce problème, se lancent maintenant dans la compétition internationale, essaient d'arracher pour eux-mêmes, de manière tout à fait légitime, de nouvelles positions. Ils essaient de rassembler des institutions internationales dans leur capitale, dans d'autres villes. De telle manière que – nous l'avons dit plusieurs fois – la situation relativement stabilisée et tranquille de la Genève internationale commence à être, je ne dis pas menacée, mais ébranlée par la concurrence légitime d'autres pays. Pour la Suisse, qui dispose de cette priorité et qui la veut, le problème sera: est-ce que nous voulons participer à cette concurrence accrue ou voulons-nous, à moyen terme, perdre les positions que nous avons construites au cours des années pour Genève? Je pense que la seule réponse possible, claire, nette et forte est la suivante: nous continuons à vouloir une Genève internationale très efficace et nous nous battons dans cette direction, quitte à savoir qu'il sera peut-être nécessaire, ça et là, de renoncer à une hypothèse utile pour la Genève internationale, de participer à la discussion avec les autres pays pour une répartition des nouvelles positions des organisations internationales; le tout en sauvegardant bien sûr cette priorité.

Monsieur Moser, je dois dire que la Genève internationale va, ultérieurement, coûter de l'argent à la Suisse. Il serait absolument illusoire de prétendre le contraire. Si nous avons cette priorité, si nous voulons la suivre de manière cohérente, il y aura des coûts à payer, et je dois le dire au Parlement de manière claire et nette, afin qu'il n'y ait pas de doute ou d'équivoque à ce propos.

L'exemple d'il y a deux ans, avec le siège de l'OMC, cette structure fondamentale dans la politique économique du commerce au niveau international, est l'exemple le plus classique. On a dû se battre; on a dû faire des concessions. Je l'ai dit en commission et je le répète ici: Genève qui dispose de beaucoup d'organisations qui y ont leur siège est naturellement mise face à toutes concessions et naturellement confrontée avec la concurrence intérieure, parce que ce que nous concédonsons à une institution est probablement un élément qui sera revendiqué aussi par d'autres. Là aussi, il faudra soupeser; il faudra trouver des priorités, tout n'est pas prioritaire. Il faudra donc trouver une stratégie.

Je tiens à souligner qu'au cours des trois dernières années, en pleine entente avec le canton de Genève, la Confédération a réussi à établir non seulement un très important groupe de travail, mais aussi, dans le cadre de ce groupe de travail, une stratégie qui devra être poursuivie au cours des années, parce que la bataille pour la Genève internationale n'est pas une bataille de quelques mois. Elle est, au fond, une compétition permanente. Nous avons créé, avec le Conseil d'Etat du canton de Genève, un groupe de travail présidé par le secrétaire d'Etat, M. Kellenberger. Je le rappelle: lorsque la res-

tructuration du département avait été faite, combien de points d'interrogation avaient été posés! La presse avait annoncé que le département aurait abandonné la Genève internationale. C'est exactement le contraire: nous avons poussé jusqu'au plus haut niveau du département notre intérêt. M. Kellenberger, l'alter ego du chef du département, préside le groupe de travail; des conseillers d'Etat genevois y participent. Ils ont établi une stratégie de base qu'il s'agit maintenant de suivre à tous les niveaux, et aussi au niveau financier.

Naturellement, le problème concernant les crédits de la Fipo aurait pu aller au-delà des propositions que nous vous faisons. J'ai dit en commission que l'hypothèse de la donation pure et simple des immeubles, par la Fipo, avait déjà été avancée, une donation qui serait naturellement bienvenue aux organisations internationales qui essaient, aussi de manière légitime, de profiter de la compétition accrue au niveau international. Le Conseil fédéral a examiné le problème, mais face aux difficultés actuelles des finances fédérales, il vous propose simplement de renoncer à demander des intérêts, ce qui exige un sacrifice financier qui peut être évalué à quelque 10 millions de francs par an. Ce chiffre, face aux difficultés actuelles, peut être considéré comme absolument acceptable.

J'ajoute, pour éviter encore une fois toute équivoque, que la situation de la Genève internationale n'est pas terminée ici et que, peut-être, il faudra se préparer, ces prochaines années, à d'autres appels de fonds, car la bataille est difficile. Monsieur Moser, vous avez touché toute une série de problèmes dans les détails desquels je ne voudrais pas trop entrer. Vous avez évoqué un élément qui me paraît mériter toute l'attention nécessaire, c'est le problème de la rationalisation dans le rapport coût/bénéfice dans la construction des immeubles. Vous avez évoqué la nécessité d'éviter des dépenses excessives. Une rationalisation dans la construction est absolument nécessaire. Je vous donne tout à fait raison, et je ne vous cache pas qu'une des difficultés auxquelles nous sommes confrontés, nous qui défendons certains éléments de politique étrangère, est bien celle de donner réponse à des questions techniques dans le secteur immobilier, au niveau des coûts de la construction, questions qui nous échappent.

Or, nous signalons toujours aux départements compétents, et en particulier à la Fipo, que ce problème est fondamental. Je prends note avec plaisir que, selon les deux rapporteurs, la commission entend engager davantage le Groupe des constructions du Parlement sur ce sujet. En effet, Monsieur Moser, s'il est absolument indispensable de soutenir la Genève internationale, il est aujourd'hui indispensable de garantir des constructions qui soient rationnelles, qui soient le moins coûteuses possible, et qui répondent aux principes de la bonne gestion. A ce sujet, vous me trouvez tout à fait d'accord avec vous.

C'était ce que je voulais évoquer aujourd'hui. D'ailleurs, Mme Zapfl, M. Ruffy et d'autres intervenants ont déjà répondu à toute une série de questions de détail. Il n'en reste pas moins ce que je disais au début, c'est que le vote que vous allez exprimer va bien au-delà des 10 millions de francs par an qu'on vous demande, c'est un vote de principe sur notre politique étrangère et sur le rôle qu'y joue la Genève internationale.

Je vous prie donc instamment d'accepter le projet du Conseil fédéral et la proposition de la commission.

#### *Abstimmung – Vote*

Für den Antrag der Kommission

(Eintreten)

148 Stimmen

Für den Antrag Moser

(Nichteintreten)

9 Stimmen

**A. Bundesbeschluss über die Finanzhilfen an die Immobilienstiftung für die internationalen Organisationen**  
**A. Arrêté fédéral concernant les aides financières à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales**

*Detailberatung – Examen de détail*

**Titel und Ingress**

*Antrag der Kommission*

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

**Titre et préambule**

*Proposition de la commission*

Adhérer au projet du Conseil fédéral

*Angenommen – Adopté*

**Art. 1**

*Antrag der Kommission*

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

Dieser Artikel ist der Ausgabenbremse zu unterstellen.

**Art. 1**

*Proposition de la commission*

Adhérer au projet du Conseil fédéral

Cet article doit être soumis au frein aux dépenses.

*Angenommen – Adopté*

*Ausgabenbremse – Frein aux dépenses*

*Abstimmung – Vote*

Für Annahme der Ausgabe

149 Stimmen

Dagegen

8 Stimmen

*Das qualifizierte Mehr ist erreicht*  
*La majorité qualifiée est acquise*

**Art. 2**

*Antrag der Kommission*

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

*Proposition de la commission*

Adhérer au projet du Conseil fédéral

*Angenommen – Adopté*

*Namentliche Gesamtabstimmung*  
*Vote sur l'ensemble, nominatif*  
(Ref.: 0509)

*Für Annahme des Entwurfes stimmen – Acceptent le projet*: Aepli, Alder, von Allmen, Bangerter, Baumann Alexander, Baumann Ruedi, Baumann Stephanie, Béguelin, Berberat, Bezzola, Bircher, Blaser, Bonny, Borel, Bosshard, Brunner Toni, Bührer, Carobbio, Chiffelle, Christen, Comby, David, Deiss, Detting, Ducrot, Dünki, Dupraz, Durrer, Eberhard, Egerszegi, Eggly, Engelberger, Engler, Epiney, Eymann, Fankhauser, Fehr Lisbeth, von Felten, Filliez, Fischer-Hägglingen, Fischer-Seengen, Freund, Frey Claude, Frey Walter, Friderici, Fritsch, Gadiot, Giezendanner, Gonseth, Grendelmeier, Gros Jean-Michel, Gross Jost, Grossenbacher, Guisan, Günter, Gysin Hans Rudolf, Gysin Remo, Haering Binder, Hafner, Häggerle, Heberlein, Hegetschweiler, Herczog, Hess Otto, Hess Peter, Hilber, Hochreutener, Hollenstein, Hubacher, Hubmann, Imhof, Jans, Jeanprêtre, Jöri, Jutzet, Kofmel, Kühne, Lachat, Langenberger, Lauper, Ledigerger, Leemann, Loeb, Loretan Otto, Lötscher, Maitre, Marti Werner, Maurer, Maury Pasquier, Meier Hans, Meier Samuel, Meyer Theo, Mühlmann, Müller Erich, Müller-Hemmi, Nabholz, Nebiker, Oehrli, Ostermann, Pelli, Philippina, Pidoux, Ratti, Rechsteiner Rudolf, Rennwald, Roth, Ruckstuhl, Ruffy, Sandoz Marcel, Schenk, Scheurer, Schmid Odilo, Schmid Samuel, Schmied Walter, Seiler Hanspeter,

Semadeni, Simon, Speck, Spielmann, Stamm Luzi, Steiger, Steiner, Strahm, Straumann, Stucky, Teuscher, Thanei, Theiler, Tschäppät, Tschopp, Tschuppert, Vallender, Vermot, Vetterli, Vogel, Vollmer, Weber Agnes, Weigelt, Widrig, Wittenwiler, Wyss, Zapfl, Zisyadis, Zwygart (144)

*Dagegen stimmen – Rejettent le projet*:

Borer, Gusset, Keller, Maspoli, Moser, Ruf, Scherrer Jürg, Schlüer, Steffen, Steinemann (10)

*Der Stimme enthalten sich – S'abstiennent:*

Binder, Föhn, Kunz (3)

*Stimmen nicht – Ne votent pas:*

Aguet, Aregger, Banga, Baumberger, Bäumlin, Blocher, Bodenmann, Bortoluzzi, Bühlmann, Caccia, Cavadini Adriano, Cavalli, Columberg, Couchebin, de Dardel, Diener, Dormann, Dreher, Ehrler, Fasel, Fehr Hans, Goll, Grobet, Gross Andreas, Hasler, Leu, Leuenberger, Pini, Raggenbass, Randegger, Rechsteiner Paul, Ryden, Sandoz Suzette, Scherrer Werner, Stamm Judith, Stumpf, Suter, Thür, Weyeneth, Wiederkehr, Zbinden, Ziegler (42)

*Präsident, stimmt nicht – Président, ne vote pas:*

Leuba (1)

**B. Bundesbeschluss über die Änderung der Rückzahlungsbedingungen der Darlehen, die der Immobilienstiftung für die internationalen Organisationen gewährt worden sind**

**B. Arrêté fédéral concernant la modification des conditions de remboursement des prêts accordés à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales**

*Detailberatung – Examen de détail*

**Titel und Ingress**

*Antrag der Kommission*

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

**Titre et préambule**

*Proposition de la commission*

Adhérer au projet du Conseil fédéral

*Angenommen – Adopté*

**Art. 1**

*Antrag der Kommission*

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

Dieser Artikel ist der Ausgabenbremse zu unterstellen.

**Art. 1**

*Proposition de la commission*

Adhérer au projet du Conseil fédéral

*Angenommen – Adopté*

*Ausgabenbremse – Frein aux dépenses*

*Abstimmung – Vote*

Für Annahme der Ausgabe

138 Stimmen

Dagegen

7 Stimmen

*Das qualifizierte Mehr ist erreicht*

*La majorité qualifiée est acquise*



**Art. 2, 3***Antrag der Kommission*

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

*Proposition de la commission*

Adhérer au projet du Conseil fédéral

*Angenommen – Adopté**Namentliche Gesamtabstimmung**Vote sur l'ensemble, nominatif*

(Ref.: 0510)

*Für Annahme des Entwurfes stimmen – Acceptent le projet:*  
 Aeppli, Alder, von Allmen, Bangerter, Baumann Ruedi, Baumann Stephanie, Berberat, Bezzola, Bircher, Blaser, Bonny, Borel, Bosshard, Brunner Toni, Bührer, Carobbio, Cavalli, Chiffelle, Christen, Comby, David, Deiss, Dettling, Ducrot, Dünki, Dupraz, Durrer, Eberhard, Egerszegi, Eggly, Engelberger, Epiney, Eymann, Fankhauser, Fehr Lisbeth, von Felten, Filliez, Fischer-Hägglingen, Fischer-Seengen, Freund, Frey Claude, Frey Walter, Friderici, Fritschi, Gadien, Giezendanner, Goll, Gonseth, Grendelmeier, Gros Jean-Michel, Gross Jost, Grossenbacher, Guisan, Günter, Gysin Hans Rudolf, Gysin Remo, Haering Binder, Hafner, Häggerle, Heberlein, Hegetschweiler, Herczog, Hess Otto, Hess Peter, Hilber, Hochreutener, Hollenstein, Hubacher, Hubmann, Imhof, Jans, Jeanprêtre, Jöri, Jutzet, Kofmel, Kühne, Langenberger, Lauper, Ledergerber, Leemann, Loeb, Loretan Otto, Lütscher, Maitre, Marti Werner, Maurer, Maury Pasquier, Meier Hans, Meier Samuel, Meyer Theo, Mühlmann, Müller Erich, Müller-Hemmi, Nebiker, Oehrli, Ostermann, Pelli, Philippona, Pidoux, Ratti, Rechsteiner Rudolf, Rennwald, Roth, Ruckstuhl, Ruffy, Sandoz Marcel, Schenk, Scheurer, Schmid Odilo, Schmid Samuel, Schmied Walter, Seiler Hanspeter, Semadeni, Simon, Spielmann, Stamm Luzi, Steinegger, Steiner, Strahm, Straumann, Stucky, Stumpf, Teuscher, Thanei, Theiler, Thür, Tschopp, Tschuppert, Vallender, Vermot, Vetterli, Vogel, Vollmer, Weber Agnes, Weigelt, Weyeneth, Widrig, Wittenwiler, Zapfl, Zisyadis, Zwygart (141)

*Dagegen stimmen – Rejettent le projet:*

Gusset, Keller, Maspoli, Moser, Ruf, Scherrer Jürg, Schlüer, Steffen, Steinemann (9)

*Der Stimme enthalten sich – S'abstiennent:*

Baumann Alexander, Binder, Föhn, Kunz (4)

*Stimmen nicht – Ne votent pas:*

Aguet, Aegger, Banga, Baumberger, Bäumlin, Béguin, Blocher, Bodenmann, Borer, Bortoluzzi, Bühlmann, Caccia, Cavadini Adriano, Columberg, Couchebin, de Dardel, Diener, Dormann, Dreher, Ehrler, Engler, Fasel, Fehr Hans, Grobet, Gross Andreas, Hasler, Lachat, Leu, Leuenberger, Nabholz, Pini, Raggenbass, Randegger, Rechsteiner Paul, Ryden, Sandoz Suzette, Scherrer Werner, Speck, Stamm Judith, Suter, Tschäppät, Wiederkehr, Wyss, Zbinden, Ziegler (45)

*Präsident, stimmt nicht – Président, ne vote pas:*

Leuba (1)

*An den Ständerat – Au Conseil des Etats*

96.030

**Rüstungskontroll- und Abrüstungspolitik der Schweiz. Bericht****Politique suisse en matière de maîtrise des armements et de désarmement. Rapport**Bericht des Bundesrates vom 31. Januar 1996  
(wird im BBI veröffentlicht)Rapport du Conseil fédéral du 31 janvier 1996  
(sera publié dans la FF)

Kategorie IV, Art. 68 GRN – Catégorie IV, art. 68 RCN

*Antrag der Kommission**Mehrheit*

Kenntnisnahme vom Bericht

*Minderheit*

(Haering Binder, Alder, Banga, Carobbio, Chiffelle, Gonseth, Günter, Hubacher)

Rückweisung des Berichtes an den Bundesrat mit der Auflage, eine umfassendere Version, insbesondere im Bereich der Massenvernichtungswaffen und der Unterstützung der regionalen Abrüstungsbemühungen, zu unterbreiten.

*Proposition de la commission**Majorité*

Prendre acte du rapport

*Minorité*

(Haering Binder, Alder, Banga, Carobbio, Chiffelle, Gonseth, Günter, Hubacher)

Renvoyer le rapport au Conseil fédéral avec mandat de présenter une nouvelle version plus détaillée, en particulier dans les domaines des armes de destruction massive et des efforts régionaux de désarmement.

**Oehrli** Fritz (V, BE), Berichterstatter: Die Sicherheitspolitische Kommission hat mit einer knappen Mehrheit vom Bericht des Bundesrates über die Rüstungskontroll- und Abrüstungspolitik der Schweiz Kenntnis genommen. Als erstes, übergeordnetes Ziel der Außenpolitik der Schweiz sieht der Bundesrat die Wahrung und Förderung von Frieden und Sicherheit. Abrüstung und Rüstungskontrolle sind dieser umfassenden Zielsetzung unterzuordnen. Nach dem Ende des kalten Krieges hat sich die internationale Ausgangslage verändert. Im Bereich der Nuklearrüstung haben sich die USA und Russland auf bedeutende Reduktionen geeinigt und damit eine Trendwende im nuklearen Rüstungswettlauf eingeleitet. Es ist aber erkannt worden, dass vermehrt die Gefahr besteht, dass auch terroristische Organisationen und andere kriminelle Gruppierungen in den Besitz von Massenvernichtungswaffen kommen können. Das wiederum hat neue sicherheitspolitische Herausforderungen zur Folge.

Die schweizerische Rüstungskontroll- und Abrüstungspolitik lässt sich von folgenden Grundprinzipien leiten: Im Bereich der Massenvernichtungswaffen strebt die Schweiz eine vollständige und weltweite Abrüstung aller Massenvernichtungswaffen an. Die Schweiz hat auch alle entsprechenden Verträge ratifiziert. Die Schweiz hat sich für eine bedingungslose Verlängerung des Atomsperrvertrags ausgesprochen, und zwar in der vollen Erwartung, dass die Nuklearmächte ihren Abrüstungsversprechen auch nachkommen werden. Die Schweiz unterstützt sämtliche Verstärkungen der Kontrollmöglichkeiten in allen Bereichen, bei den nuklearen wie bei den biologischen und chemischen Waffen.

Betreffend die Neuregelung der Exportkontrollen sollen die Kontrollen im Bereich der strategisch heiklen Güter im Atomgesetz, im Kriegsmaterialgesetz und im Güterkontrollgesetz noch effizienter gestaltet werden. Die Schweiz setzt sich für eine stabile Friedensordnung in Europa ein.



## Fipoi. Finanzhilfen

### Fipoi. Aides financières

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1996
Année	
Anno	
Band	II
Volume	
Volume	
Session	Sommersession
Session	Session d'été
Sessione	Sessione estiva
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	11
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	96.033
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.06.1996 - 08:00
Date	
Data	
Seite	1013-1020
Page	
Pagina	
Ref. No	20 040 383